

N° 42 JUILLET 2016

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL



**Le nouveau
plateau
multisports**

Bonnes Vacances

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Bulletin municipal Juillet 2016

Le mot du maire	3
La vie municipale	4
L'état civil	13
Urbanisme	14
La vie communale	17
La vie associative	20
En direct de la Com Com	27
Informations pratiques	29
Informations utiles	31
Agenda	32



Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont-Saint-Michel
35120 LA BOUSSAC
Tél. 02 99 80 01 23
Fax. 02 99 80 07 06
Email. mairie.boussac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secretariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	M ^{me} Odile MABILE	Jeudi 10h00 à 12h00
1 ^{er} adjoint	M. Rémi TANGUY	Mercredi 10h30 à 11h30
2 ^{ème} adjoint	M. Michel CHAPPÉ	Mardi 10h00 à 11h00
3 ^{ème} adjointe	M ^{me} Annie DELÉPINE	Jeudi 11h15 à 12h15
Conseiller municipal délégué	M. Eric FERRÉ	Vendredi 14h00 à 15h00

Responsable de la publication

M^{me} Odile MABILE - Maire

Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

Comité de rédaction

M^{me} Annie DELEPINE
M. Michel CHAPPE
M^{me} Marie France SEVESTRE
M. David VIGOUR

Crédits photos

La mairie - Les associations

Tirages

650 exemplaires



L'actualité au niveau international et national reste toujours très intense (meurtres, attentats, casseurs), la météo devient également capricieuse provoquant de graves inondations en région parisienne et ailleurs : ayons une pensée pour toutes les familles qui ont subi des dégâts. Au niveau local, le monde agricole est toujours en crise.

Concernant les communautés de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont Saint Michel, Porte de Bretagne, un point d'étape sur le projet de fusion de ces deux communautés, fusion imposée par la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2017, a été présenté à l'ensemble des conseillers municipaux le 7 juin dernier à Epiniac. Des instances de réflexion ont été mises en place

depuis plusieurs mois, à plusieurs niveaux. Il faut harmoniser les compétences, mesurer les impacts financiers et gérer les ressources humaines.

Au niveau communal, le conseil municipal a voté début avril le budget 2016 qui s'élève à 822 548 € en fonctionnement et à 572 241 € en investissement. Le contexte financier est toujours marqué par une baisse des dotations de l'Etat et une baisse des subventions. Un espoir, l'annonce du Président de la République qui a fait un geste significatif en faveur des communes, annonçant devant le congrès des maires de France une réduction de moitié de la baisse des dotations prévue pour les communes pour 2017 et la reconduction du fonds d'investissement établie en 2016.

Un motif de satisfaction : l'ouverture d'une 6^{ème} classe à l'école publique, signe d'un certain dynamisme de la commune au niveau de la jeunesse. 15 naissances ont eu lieu depuis juin 2015. Une étude va être prochainement lancée concernant la restructuration de l'école.

Le bureau d'étude Tecam de Fougères a été retenu pour l'aménagement de la rue des Lavandières. La commune va recevoir une délégation de 70 belges dont 27 musiciens le week-end des 1^{er}, 2 et 3 juillet, en lien avec l'association Liens d'Amitiés. Je souhaite que leur séjour parmi nous se déroule au mieux et qu'ils gardent une image positive de la commune.

Un grand merci aux élus, aux membres du C.C.A.S, au personnel communal, aux associations et à tous ceux qui participent au dynamisme de la commune.

Je vous souhaite un bel été 2016, de bonnes vacances et du courage pour ceux qui vont travailler.

Le Maire,
Odile MABILE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance conseil municipal 14 décembre 2015

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. COSTARD Denis

Toutes décisions prises à l'unanimité

Installation d'une VMC à l'école

Madame DELÉPINE, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, et M. TANGUY, Adjoint au Maire en charge des travaux, rappellent que par délibération en date du 27 novembre 2014, il avait été décidé de faire réaliser des analyses de l'air dans les locaux de l'école primaire publique (primaire et salle de motricité). Au cours de la séance du 29 juin 2015, Madame DELÉPINE rendait compte des résultats de cette analyse : La préconisation était, en plus de la consigne d'ouvrir régulièrement les fenêtres, la mise en place d'une ventilation mécanique.

Le conseil municipal décide donc :

1* - d'adopter le principe de mise en place d'un système de ventilation double flux à l'école primaire publique dans les classes du primaire ainsi que dans la salle de motricité ;

2* - compte-tenu de la consultation en cours, d'autoriser Mme le Maire à retenir l'entreprise mieux-disante pour la réalisation de ces travaux dans la limite des crédits inscrits au budget communal,

3* - de demander à Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine l'octroi en faveur de la commune de LA BOUSSAC d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) - exercice 2016 pour ces travaux au titre de la rénovation thermique des bâtiments scolaires.

Travaux au mur du cimetière communal - convention 2016 avec l'Association PASS'EMPLOI à Saint-Malo.

Au cours des années 2014 et 2015 la commune de La Boussac a fait confiance à l'Association

Régionale d'Éducation Permanente à Saint-Malo pour intervenir à La Boussac pour la réalisation de chantiers. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre d'un projet partagé de lutte contre l'exclusion. Cette mission se poursuivra en 2016 avec la réalisation d'un nouveau chantier d'insertion avec la rénovation du mur du cimetière communal. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention en vue de programmer et organiser le plan de charge de l'Association PASS'EMPLOI (qui remplace l'AREP à compter du 1er janvier 2016). Monsieur TANGUY, Adjoint en charge des bâtiments précise que dans le cadre de cette convention il est prévu la réalisation de 36 jours de travail en deux périodes et que le coût d'une journée de travail est de 450 €.

Création d'un plateau multi-sports dans l'enceinte du terrain de sports communal

Le projet concerne la réalisation d'un équipement à l'intérieur de l'actuel terrain de tennis tout en gardant la possibilité de jouer au tennis. Lors de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2015, Madame DELÉPINE, Adjointe au Maire, et M. TANGUY, Adjoint au Maire, tous les deux en charge du projet, faisaient état des consultations faites tant pour la préparation du sol que pour l'équipement sportif lui-même. Au vu de l'exposé de Madame DELÉPINE, Adjointe au Maire, relatif aux projets proposés, le conseil municipal, confirmait son souhait de création d'un tel équipement mais décidait d'inclure dans le projet la création d'un couloir d'athlétisme autour du terrain multi-sports.

Madame DELÉPINE et M. TANGUY présentent donc un nouveau projet avec intégration d'une piste d'athlétisme avec la matérialisation de deux couloirs de course en circonférence du terrain multi-sports.

Le projet proposé se décompose comme suit :

- Terrassements avec agrandissement - Entreprise BAUDRY TP à LA BOUSSAC pour un montant total TTC de 6 525,60 €
- Travaux d'enrobés pour le sol - BEREST TP à BAGUER-PICAN (35) pour un montant total TTC de 14 113,08 €
- Aménagement terrain multi-sports - SYNCHRONICITY à GUIDEL (56) pour un montant total TTC de 37 063,82 €.

soit un total général de 57 702,50 € (48 085,42 € HT). Le conseil municipal accepte ces propositions.

Une subvention au titre du Contrat Départemental de Territoire est demandée auprès de la Communauté de Communes de Pleine-Fougères.

Lotissement communal «le Grand Plantis» - modificatif au permis d'aménager

Monsieur TANGUY, Adjoint en charge de l'urbanisme, rappelle l'état d'avancement des travaux au lotissement communal du Grand Plantis. Les travaux de la première phase de la première tranche sont à ce jour terminés et les pavillons locatifs de la SA HLM LA Rance seront livrés dans un mois. En ce qui concerne la partie accession à la propriété, deux nouvelles demandes de réservations sont en cours. Cependant concernant ces deux dernières demandes il s'est avéré qu'un souci de constructibilité sur les deux lots concernés a été soulevé par les demandeurs. En effet, compte-tenu de l'obligation de réalisation de deux aires de stationnement privatives sur ces lots, la profondeur de la zone de constructibilité s'avère trop juste.

Monsieur TANGUY propose d'autoriser Madame le Maire à déposer une demande de modificatif en vue de rectifier cette anomalie afin de permettre un agrandissement de la zone constructible d'une longueur de 2,50 mètres en direction du Sud pour les lots 6 et 7 uniquement, les zones constructibles des autres lots s'avérant suffisantes et de faire réaliser le dossier de demande nécessaire par la Société TECAM à Fougères. Accord du conseil municipal.

Questions diverses :

Madame DELÉPINE, Adjointe en charge des affaires scolaires, rend compte de la réunion du conseil d'école du 2 novembre dernier. Les effectifs à la rentrée de septembre sont de 130 élèves répartis dans 5 classes. De nombreux projets pédagogiques auront lieu au cours de cette année scolaire 2015/2016. Un état des réalisations effectuées par la commune dans l'école a été fait.

Les demandes formulées par les représentants des parents d'élèves lors du conseil d'école sont transmises au conseil municipal :

- Isolation des toilettes ancien bâtiment
- Réfection salle de bains ancien bâtiment
- Peintures et tapisseries ancien bâtiment

- Eclairage de la salle des maîtres (en cours)
- Installation VMC (Principe de mise en place adopté lors du conseil municipal réuni ce jour)
- Signalétique école (Panneau réalisé ; pose prévue dans les prochains jours)
- Sécurité routière devant l'école (proposition de mise en place de panneaux clignotants)
- Mise en place d'une ligne téléphonique pour la garderie et la cantine
- Création d'un service d'étude surveillée à la garderie du soir.

Madame DELÉPINE demande aux membres du conseil municipal de réfléchir à l'ensemble de ces demandes afin d'obtenir des décisions avant la date du prochain conseil d'école.

Compte-rendu séance conseil municipal du 26 Janvier 2016

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FERRÉ Eric à Mme MABILE Odile, Mme GÉDOUIN Jeanine à M. TANGUY Rémi. **Absent(s) :** M. COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel. Toutes décisions prises à l'unanimité.

Sécurité devant l'école - mise en place de panneaux lumineux

Madame le Maire rappelle la séance du 14 décembre 2015 du conseil municipal au cours de laquelle avait été évoquée la mise en place de panneaux clignotants devant l'école afin de renforcer la sécurité du lieu. Plusieurs devis ont été établis par la société Signaux Girod Nord-Ouest à Avranches (50) relatifs à cette signalétique. Le conseil municipal décide la mise en place de 2 panneaux lumineux type A13a « endroit fréquenté par les enfants » avec alimentation solaire mais en y associant une horloge et en supprimant la prestation de pose, ce dernier poste étant assumé par les employés communaux. La dépense correspondante totale sera de 5 017,39 € TTC (4 181,16 € HT). Un dossier de demande de subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police (dotation 2015 programme 2016) sera déposé.

Sécurité rue de la Croix-Bouessée

Madame le Maire informe que malgré la mise en place d'un surbaissé rue de la Croix-Bouessée, à hauteur du numéro 21, la vitesse des usagers reste excessive surtout en entrée d'agglomération ; elle propose la mise en place de deux coussins berlinois rouges avec bandes réfléchissantes double sens en entrée d'agglomération (un sur chaque voie de circulation). Pour ce faire, elle présente un devis établi par les établissements Signaux Girod Nord-Ouest à Avranches (50) relatif à la fourniture et à la mise en place de deux de ces équipements y compris signalisation réglementaire pour un montant total TTC de 3 479,86 € TTC. Le conseil municipal décide finalement de ne pas retenir cette solution mais demande à Madame le Maire de faire étudier la mise en place d'une chicane en vue d'inciter au ralentissement des véhicules et améliorer la sécurité des usagers dans ce secteur de l'agglomération. Cette question sera revue.

Acquisition licence IV Henocq (ancienne licence Jacob)

Madame le Maire donne lecture d'un courrier du 12 novembre 2015 de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo informant que Monsieur Rodolphe HENOCQ, ayant fait l'acquisition de la licence de boissons de 4ème catégorie exploitée précédemment 1, rue du Mont Saint-Michel à LA BOUSSAC, sollicitait l'autorisation de la transférer à Saint-Grégoire. Conformément aux dispositions de l'article L. 3332-11 du Code de la Santé Publique, Monsieur le Sous-Préfet demandait à Madame le Maire de bien vouloir faire connaître dans les meilleurs délais son avis concernant le transfert de cette licence.

Renseignements pris par ailleurs, il s'avérait que cette licence est la dernière existant sur le territoire de la commune de LA BOUSSAC ; aussi, Madame le Maire, par courrier en date du 30 novembre 2015, informait-elle Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo qu'elle ne pouvait que donner un avis très défavorable au transfert demandé.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a été contactée par Monsieur Henocq, informant qu'il n'exploiterait pas cette licence à La Boussac et proposant de la céder à la commune à son prix d'acquisition, soit 3 000 €. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Tarif fournitures scolaires 2016

Le conseil municipal alloue en 2016 au titre des « fournitures scolaires » un crédit de 49 € par élève de l'école primaire publique de LA BOUSSAC, ce qui correspond à une augmentation de 2% par rapport au tarif de 2015 qui était de 48 €.

Contrat piégeage taupes au terrain des sports

Monsieur Michel CHAPPÉ, Adjoint au Maire, propose la signature d'un nouveau contrat d'entretien annuel de lutte contre les taupes par piégeage sur le terrain des sports pour l'année 2016 et ce avec la société Emeraude Nuisibles Services à Saint-Malo. Compte-tenu du travail déjà réalisé depuis 2010, il s'agira d'intervenir en 2016 sur le terrain même du stade, sous les barrières d'enceinte et le périmètre séparatif des champs. Le coût total du contrat (incluant 11 passages) est de 308,85 €. Accord du conseil municipal.

Questions diverses :

Nouveau commerçant ambulant le mercredi matin :

- Madame le Maire informe que la S.E.A.R.L. KEBEMAR 4, bis, Ville Cavoue à LA BOUSSAC sera présente sur la place de l'église pour un déballage d'huîtres, coques et palourdes, et ceci chaque mercredi matin.

Signalétique verticale et horizontale dans le bourg :

- Monsieur VIGOUR signale que le marquage au sol devant l'école a besoin d'être refait. Il informe également que la signalisation verticale « rue des Lavandières » est défectueuse.

Conseil municipal - Compte rendu séance du 7 Mars 2016

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas
M. BOULMER Daniel, excusé.

Absent(s) : M. COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine

A été nommé(e) secrétaire : Mme SEVESTRE Marie-France

Toutes décisions prises à l'unanimité.

Compte administratif et de gestion 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		0,95	40 813,39		40813.39	0.95
Opérations de l'exercice	667 404,59	840 011,02	437 537,47	433 706,14	1 104 942,06	1 273 717,16
Totaux	667 404,59	840 011,97	478 350,86	433 706,14	1 145 755,45	1 273 962,66
Résultat		172 607,38	44 644,72			127 962,66
Restes à réaliser			175 289,00	75 074,00	100 215,00	
TOTAUX CUMULES					1 245 970,45	1 273 718,11
RESULTATS DEFINITIFS						27 747,66

Compte administratif et de gestion lotissement communal «le Grand Plantis» 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		59 359,31	42 356,16		42 356,16	59 359,31
Opérations de l'exercice	81 933,78	146 934,22	116 432,19	140 000,00	198 365,97	286 934,22
Totaux	81 933,78	206 293,53	158 788,35	140 000,00	240 722,13	346 293,53
Résultat		124 359,75	18 788,35			105 571,40
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	81 933,78	206 293,53	158 788,35	140 000,00	240 722,13	346 293,53
RESULTATS DEFINITIFS						105 571,40

Convention de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté de Communes pour la mise en place d'un espace jeu dédié à la petite enfance - renouvellement

Acceptation pour la période du 4 mai 2015 au 31 août 2017.

Travaux de restructuration de l'école primaire publique - Engagement d'une consultation de bureaux d'études

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'ouverture d'une 6ème classe à l'école communale à la rentrée scolaire de septembre 2016. Elle rappelle également que

- d'une part, il y a nécessité de prévoir des travaux de rénovation à l'intérieur du bâtiment «ancien» de l'école abritant actuellement le cycle «maternelle», ainsi que le bureau de la directrice et le local des maîtres au rez de chaussée et la bibliothèque scolaire utilisée également pour des activités périscolaires au premier étage,

- d'autre part que la commune s'est récemment rendue propriétaire d'un terrain mitoyen de l'école en vue d'une éventuelle extension.

Le conseil municipal décide le lancement d'une consultation auprès de maîtres d'œuvre en bâtiment en vue de préciser les travaux à réaliser pour :

- d'une part faire un état des lieux et préciser les besoins
- d'autre part présenter un projet de rénovation et d'extension.

Remplacement tracteur RENAULT Ergos - Engagement de la consultation et inscription budgétaire

Monsieur Eric FERRÉ, conseiller municipal délégué, en charge de la voirie, informe que suite au changement de jantes sur le tracteur RENAULT Ergos 85 affecté aux services techniques communaux, il a été constaté la détérioration de l'arbre de roue arrière qui a entraîné l'immobilisation complète du véhicule. Compte-tenu d'une part des frais importants susceptibles d'être engagés en cas de réparation et considérant d'autre part l'âge de ce matériel (16 ans) et son usure (7 300 heures), le conseil décide l'engagement d'une consultation dans le cadre des marchés à procédure adaptée pour le remplacement de ce matériel. Un projet de cahier des charges est joint à la présente délibération.

Travaux d'aménagement de la rue des Lavandières - Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre

Madame le Maire rappelle qu'en 2015 se sont achevés les travaux d'effacement de réseaux rue des Lavandières à LA BOUSSAC. Tous les travaux dans le sous-sol de cette rue étant à ce jour réalisés, elle propose de faire maintenant procéder aux travaux de surface concernant les accotements ainsi que le tapis de route. En ce qui concerne ce dernier, s'agissant d'une voie départementale, une convention devra être signée avec les services départementaux. Il importe cependant dorénavant d'engager une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation de l'étude de la portion de voie retenue

- Aménagement «lourd» sur une portion d'environ 300 mètres linéaires à partir du carrefour principal CD155/CD4 englobant la patte d'oie avec la rue de Landal

- Aménagement «léger» ensuite sur une portion d'environ 350 mètres linéaires jusqu'au panneau de fin d'agglomération avec réalisation d'une liaison piétonne avec la route de la Lande Rousse.

Le conseil municipal décide l'engagement d'une consultation pour le recrutement de ce cabinet d'études. Un crédit sera inscrit au budget communal 2016.

Aménagement autour de l'Eglise- Réalisation d'une esquisse

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la mairie dans l'ancien presbytère, une esquisse concernant l'aménagement des abords de la mairie avait été réalisée par le Cabinet POFFA à Fougères (35). Ce travail avait facilité grandement ensuite la réalisation du jardin et des parcs de stationnement par les employés municipaux. Lors de la restructuration de l'école en 2006, ce même cabinet POFFA avait également réalisé une esquisse pour la réalisation de la cour Sud. Le conseil municipal décide de faire à nouveau appel à l'Atelier du Marais à Fougères (ex cabinet POFFA), et ce dans un souci d'homogénéité, pour la réalisation d'une esquisse d'aménagement des abords de l'église.

Piégeage des souris à la cantine municipale - Contrat avec Allo Emeraude Nuisibles Services à Saint-Malo (35)

Depuis 2011, un contrat dans le cadre d'un plan de lutte contre les nuisibles, insectes et rongeurs dans les locaux de la cantine municipale est souscrit. Il s'agit de traiter différents secteurs de la cuisine et le local poubelles avec la pose de huit boîtes sécurisées avec une clé, comme postes d'appâtage ; Monsieur CHAPPÉ, Adjoint au Maire, propose de reconduire ce contrat en 2016/2017 avec une fréquence de six passages à l'année. Le montant du contrat, confié à l'entreprise Emeraude Nuisibles services à Saint-Malo (35) est de 491,38 € pour l'année. Proposition acceptée.

Questions diverses :

Madame le Maire informe que l'on demande aux municipalités de proposer un nom pour la future communauté de communes issue de la fusion des communautés de Communes de Pleine-Fougères et de Dol de Bretagne. Elle propose : «Communauté de Communes Baie du Mont Saint-Michel». Ce qui est accepté par l'assemblée.

Compte rendu de séance Séance du 11 Avril 2016

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, M. FERRÉ Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : Mr TANGUY Rémi

Budget communal 2016

Voté comme suit (unanimité)

Section de fonctionnement	
Recettes	822 548 €
Dépenses	822 548 €
Section d'investissement :	
Recettes	573 241,38 €
Dépenses	573 241,38 €

Impôts locaux Fixation des taux 2016

augmentation de 2% pour la Taxe d'Habitation et le Foncier Bâti (unanimité)

Libellé	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	11,48 %	11,71 %
Foncier bâti	14,35 %	14,64 %
Foncier non bâti	44,02 %	44,02 %

Budget 2016 Lotissement communal «le Grand Plantis»

Voté comme suit (unanimité) :

Fonctionnement	
Dépenses	223 589 €
Recettes	223 589 €
Investissement	
Dépenses	175 389 €
Recettes	175 389 €

Programme travaux modernisation voirie et PATA 2016

Modernisation voirie : VC 10 (dite des Landes), à partir du passage à niveau de la Touche Perrier jusqu'à l'intersection avec la VC 14, soit un linéaire de 1 515 mètres ;

Point A Temps Automatique : 15 tonnes d'émulsion.

La consultation correspondante va être lancée (unanimité)

Remplacement tracteur RENAULT Ergos 85

Acquisition d'un tracteur agricole John Deere 5100M neuf pour un montant total HT de 53 800 €, soit 64 560 € TTC auprès des établissements LEBAUDY à BRECEY (50) ; l'actuel tracteur de marque RENAULT type Ergos 85 (année 2000) sera repris pour un montant de 14 000 €. Accord à la majorité, (abstention de Mme FAUVEL).

Préparation de la rentrée scolaire 2016 dans le premier degré public - Ouverture d'une 6ème classe à LA BOUSSAC

Accord à l'unanimité pour l'affectation d'un emploi niveau élémentaire à l'école primaire de La Boussac pour l'année scolaire 2016/2017.

Compte-tenu de cette ouverture, il y aura un déficit de bâtiment sur le site de l'école pour d'une part accueillir cette nouvelle classe et d'autre part permettre un bon fonctionnement des activités périscolaires : accord de principe pour la location d'un bâtiment sur une durée maximum de trois années. Autorisation est donnée à Madame le Maire pour retenir une société pour cette prestation de fourniture et d'installation d'une classe et l'autoriser à signer le contrat de location correspondant, les crédits correspondants étant inscrits au budget communal. Accord à la majorité (abstention de M. SANGUY).

Participation financière pour transport dans le cadre des activités scolaires

Le crédit accordé est de 200 € par classe, soit actuellement 1 000 € par année scolaire, ce qui représente 7,40 € par élève. Ce crédit n'a pas été réévalué depuis 2010. Madame DELÉPINE, Adjointe aux affaires scolaires propose de porter ce crédit à 18 euros par élève, ce qui représente un crédit de 2 430 € pour l'année civile 2016 compte-tenu du nombre des élèves

inscrits au 1^{er} janvier 2016, soit 135. Accord à la majorité (abstention de MM TANGUY, CHAPPÉ, FERRÉ, SANGUY).

Modernisation installations téléphoniques services municipaux

Le conseil retient les services de la Société Télécom Monétique à RENNES (35), société qui équipe actuellement les services communaux pour une solution globale pour tous les services communaux (mairie, école et agence postale) dite «Intégral Pro» avec installation de postes d'accueil téléphonique :

- au secrétariat de mairie (5 lignes avec appels illimités - 1 poste d'accueil et 4 postes sans fil)
- à l'école (4 lignes avec appels illimités - 1 poste d'accueil et 3 postes sans fil - classe directrice, cantine et garderie)
- à l'agence postale (1 ligne avec appels illimités - 1 poste d'accueil)

avec possibilité de communications internes entre les différents services et ce pour un abonnement mensuel hors taxes de 348,50 € HT avec engagement sur 24 mois. Un forfait d'installation de 129 € HT par site est également à prévoir. Accord à l'unanimité.

Urbanisme - Déclaration Intention Aliéner propriétés 2, rue de la Croix-Bouessée et 4, 6, 8, place de l'église.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption.

Travaux Effacement réseaux rue du Mont Saint-Michel

Madame le Maire rappelle que, par délibération antérieure, le conseil municipal avait demandé la réalisation de l'étude détaillée des travaux d'effacement de réseaux rue du Mont Saint-Michel. Madame le Maire présente l'étude correspondante établie par le Syndicat Départemental d'Energie 35 à Thorigné Fouillard (35).

Le conseil décide à l'unanimité de :

- réaliser les travaux indiqués dès lors que le dossier présenté par la commune à la commission compétente aura été retenu,
- d'inscrire au budget les crédits correspondant à la participation financière de la commune à savoir 20 500 € et incluant le coût de l'étude et la réalisation des travaux,

- de verser une participation au maître d'ouvrage à l'avancement des travaux.

Ces travaux pourront être réalisés courant de l'année 2016. Accord à l'unanimité.

Il est également décidé de demander une étude pour la mise en place de lampadaires complémentaires en limite d'agglomération.

Communauté de Communes Baie du Mont Saint-Michel - Compétence Assainissement non collectif - Modification des statuts - Avis des communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes Baie du Mt-St-Michel afin de faire figurer la compétence « Assainissement non collectif » au titre des compétences facultatives,
- de charger Madame le Maire de notifier la présente délibération au Président de la Communauté de Communes.

Compte rendu conseil municipal - Séance du 23 Mai 2016

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, Mme DELÉPINE Annie, Mme GUÉRIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GÉDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, Mme FAUVEL Christine.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FERRÉ Eric à Mme MABILE Odile, M. SANGUY Bernard à M. TANGUY Rémi. **Excusé(s) :** M. COSTARD Denis, M. BOULMER Daniel

Le compte-rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé.

A été nommé(e) secrétaire : Mme THOMAS Sylvaine.

Subventions communales 2016

Accord à l'unanimité

ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES	Montant
Comité de l'Assemblée de la Quasimodo	1 880 €
A.C.C.A. La Boussac	580 €
Club de l'Amitié	790 €
Section locale Anciens Combattants	375 €
Amicale laïque	295 €
Comice agricole du canton (provision/3 ans)	250 €
Caisse des Ecoles Publiques La Boussac	132 €
Comité Croix-Rouge ST Malo	20 €
Croix d'Or section de Dol de Bretagne	40 €
Association «liens d'Amitié LA BOUSSAC - LEDE/OORDEGEM»	450 €
A.D.M.R. Dol de Bretagne	270 €
Association «J'ai 2 notes à vous dire»	100 €
CCAS LA BOUSSAC	4 600 €
Théâtre de la baie du Mont Saint-Michel	105 €
Prévention routière	50 €
Association donneurs de sang bénévoles Canton	95 €

Un crédit de 32 € est également proposé pour chaque élève de LA BOUSSAC participant à des séjours linguistiques ou d'études organisées par les établissements secondaires qu'ils fréquentent en 2016.

Le conseil municipal retient également la demande relative à l'Organisation du championnat de Bretagne cycliste des élus à Pleine-Fougères et ce à hauteur de 100 € (abstention Mmes DELÉPINE, GUÉRIN, THOMAS).

Renouvellement ligne de trésorerie 100 000 € CRCAM

Auprès de la Direction des Entreprises de la Banque Privée et des Engagements de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine à Rennes. La caisse propose un crédit de 100 000 € alloué pour une période d'une année au taux variable de 1,651% (valeur au 1er mai 2016), soit

euribor moyenné 3 mois (-0,249%) majoré de 1,90% et flooré à 0%. Les intérêts, post-comptés, payables trimestriellement par débit d'office et sans mandatement préalable seront payables trimestriellement sur le montant utilisé et sur la durée d'utilisation. Les frais de dossier seront de 100 euros. La commission d'engagement est de 0,10% du montant. Accord à l'unanimité.

Renouvellement contrats photocopieurs Mairie et école

L'offre faite par OMR à Saint Sébastien sur Loire (44) relative à la location de deux machines identiques de type KONICA MINOLTA BH C287 pour une période de cinq années moyennant un loyer trimestriel total de 256 € HT (128 € par appareil), soit 307,20 € TTC, est retenue. En ce qui concerne la maintenance de ces appareils, le coût copie N/B sera de 0,0035 € et le coût copie couleur sera de 0,035 € HT. Accord à l'unanimité.

Tarif repas à la cantine scolaire municipale année scolaire 2016/2017

+ 2%, ce qui porte le prix du repas à 2,90 €. En ce qui concerne les adultes déjeunant à la cantine, il est proposé d'appliquer la même augmentation et de porter le prix du repas à 6,02 €. Accord à l'unanimité.

Tarif vacation garderie année scolaire 2016/2017

Porté à 0,65 € par demi-heure de garderie. Il est également précisé que ce service est gratuit au-delà de deux enfants d'une même famille. Accord à l'unanimité.

Plan Local d'Urbanisme - Procédure de modification simplifiée N°3 (modification de la règle encadrant la construction des annexes dans les zones d'habitat UC, UE, NH et NA.

Il apparaît à l'usage que la règle encadrant la construction d'annexes dans les zones d'habitat UC, UE, NH et NA, est trop restrictive dans le cadre d'une commune rurale. «la construction de 2 annexes au plus par unité foncière, sous réserve qu'une des annexes n'excède pas 5 m² d'emprise au sol et que l'autre n'excède pas 25 m² d'emprise au sol».

La municipalité souhaite qu'il soit possible d'étendre à 39 m² l'emprise au sol de la 2ème annexe. Cette modification ne modifie pas le PADD, ne réduit ni une zone A, ni un EBC,

ni une protection et n'induit pas de risques de nuisances. Elle modifiera uniquement le règlement littéral en augmentant de moins de 20 % les possibilités de construire dans les zones d'habitat UC, UE, NH et NA.

Monsieur TANGUY, Adjoint en charge de l'Urbanisme, précise que selon le souhait émis par le conseil municipal lors de sa séance du 16 novembre 2015, cette procédure réglementaire a été mise en œuvre avec mise à disposition du dossier au public en mairie pendant une durée d'un mois. Un avis d'annonce légale a été inséré dans le journal Ouest-France, édition 35 huit jours avant cette période de mise à disposition qui a eu lieu à compter du 28 mars 2016 pour une durée d'un mois.

Aucune observation n'a été déposée en mairie pendant la période de mise à disposition du public. Madame le Maire propose donc au conseil municipal d'approuver cette modification simplifiée N° 3 au Plan Local d'Urbanisme de LA BOUSSAC relative à la règle encadrant la construction d'annexes dans les zones d'habitat UC, UE, NH et NA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition faite, autorise Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Vente terrain consorts PICAULT / M. et Mme ERARD-GEDOUIN - Convention de servitude.

Madame le Maire informe de la vente d'un terrain cadastré section AB numéros 225 et 247 appartenant aux consorts PICAULT au profit de Mr et Mme Fabien ERARD. Dans le cadre de cette vente, Madame le Maire précise qu'il est nécessaire de prévoir une convention de servitude de passage (accès et tous réseaux) sur la parcelle cadastrée AB 210, appartenant à la commune de La Boussac et desservant cette parcelle. Madame le Maire demande donc au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention dont le projet est annexé à la présente délibération. Accord à l'unanimité.

Programme voirie 2016

La commission d'appel d'offres, réunie le 20 courant propose de retenir les offres faites par :

- 1) - PATA année 2016 : 8 670 € TTC - Entreprise SERENDIP à Saint Sauveur des Landes.
- 2) - Programme gros travaux voirie 2016 - (variante COMPOMAC) : 39 694,56 € TTC - Entreprise COLAS Côte d'Emeraude à Saint-Guinoux. Accord à l'unanimité.

Travaux d'aménagement rue des Lavandières - Maîtrise d'œuvre

La commission d'appel d'offres, réunie le 20 courant propose de retenir l'offre faite par :

TECAM à Fougères (35) pour un montant total TTC de 8 280 €. Accord à l'unanimité.

Ouverture 6ème classe à la rentrée de septembre 2016 - Acquisition matériel, mobilier.

Madame la directrice d'école a établi une liste de matériels et mobilier à acquérir. Madame le Maire présente un descriptif et estimatif pour un montant total TTC de 6 944,33 € TTC. Accord à la majorité (abstention Mr CHAPPÉ) pour l'engagement de la dépense auprès de MANUTAN Collectivités à NIORT (79).

Intercommunalité - MUTUALISATION - Ingénierie voirie - Création service commun.

Accord à l'unanimité pour :

- adhérer au service commun proposé par la Communauté de Communes pour l'assistance en matière d'ingénierie voirie,
- retenir l'hypothèse mission de base + missions complémentaires,
- autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes, ainsi que toutes les pièces relatives au dossier.



Naissances

Maiwenn LEVALLOIS	2, La Ville Hue	le 5 Décembre 2015 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
Clément RICHEUX	8 ter, Le Gruer	le 15 Janvier 2016 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
Even ROLLAND	3, La Ville Folle	le 23 Janvier 2016 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
Adèle GUILLOUX	17 bis, rue de la Gare	le 17 Février 2016 à St-Grégoire (Ille-et-Vilaine)
Noé BUSNEL	1, La Couture	le 2 Mars 2016 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
Margot GAUTIER	7, La Chesnardais	le 22 Mars 2016 à Rennes (Ille-et-Vilaine)
Auguste PROD'HOMME	7, rue de la Gare	le 4 Avril 2016 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
Elya NEVOT	9 ter, le Gruer	le 12 Avril 2016 à Saint Grégoire (Ille-et-Vilaine)
Kaylan FESTOC	13, La Ville Hue	le 18 Avril 2016 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)
Juliette ERARD	La Talonnière	le 22 Mai 2016 à Saint Malo (Ille-et-Vilaine)



Mariages

ROYER Pascaline et GORÉ Samuel	3 Caharel à La Boussac (Ille-et-Vilaine)	Le 16 Avril 2016
HAMON Madyson et LAMBERT Kevin	20 ter rue de Fougères à La Boussac (Ille-et-Vilaine)	Le 11 Juin 2016



Décès

Léa MÂCHEFER veuve BAZIN, 93 ans	8, La Chesnardais	le 2 février 2016
Marie GOUILLOU épouse MINGAM, 67 ans	28, rue des Lavandières	le 10 avril 2016
Ernestine BOSSARD veuve COLLET, 98 ans	Résidence des trois Chênes à Pacé (Ille-et-Vilaine)	le 3 février 2016
Jean LEVEL 91 ans	9, avenue de Combourg à Bazouges-La-Pérouse (Ille-et-Vilaine)	le 12 avril 2016
Vincent NIVOLLE 48 ans	34, avenue du 8 mai 1945 à Rochefort (Charente-Maritime)	le 21 avril 2016
Annette PIEL épouse JOHIER, 71 ans	9, rue de La gare	le 12 juin 2016

Permis de construire et déclarations préalables accordés

MAGNY Vincent de Montreux Vieux (68)	La Chesnardais	Pose de 2 vélux.
MAGNY Vincent de Montreux Vieux (68)	La Chesnardais	Abri de jardin.
ERONDEL Samuel de Baguer Morvan (35)	rue du Mont Saint Michel	Maison individuelle.
DALIGAULT Yohann	8 ter, rue de la Gare	Garage et modification d'ouvertures.
TOSTAIN Laurent de La Boussac	Le Chesnay	Maison individuelle.
BAUDET Janine de Lourmais (35)	secteur du Bregain	Abattage d'arbres.
HURGANE COIFFURE	14, place de l'église	Changement de façade et enseigne.
SAINT-JEANNET Luc de Paris (75)	7 bis, La Cocherai	Piscine.
ERARD Fabien de La Boussac	rue de Fougères	Maison individuelle.
PIROTAIS Louis	35, rue de la Croix Bouëssée	Bardage.
MANCEAU Yves	26, rue de la Croix Bouëssée	Piscine.
LEBLAY Vincent	7, Le Buat	Modification de façade.
CHAPDELAINE Jérôme	37, rue des Lavandière	Bardage et couverture.

Espace multi-sports

Depuis longtemps souhaité par les jeunes de notre commune, le plateau multi-sports est réalisé depuis quelques semaines. Le plateau multi-sports est utilisé à la grande satisfaction de tous nos concitoyens jeunes et moins jeunes.



Après réflexion, le conseil municipal, lors des séances du 16 novembre et du 14 décembre 2015, a décidé d'implanter le plateau multi-sports sur le terrain de tennis existant et d'y ajouter une piste d'athlétisme avec la matérialisation de deux couloirs de course en circonférence du terrain multi-sports.

L'enrobé existant sur le terrain de tennis était vieillissant et il était nécessaire de le refaire.

Ont été retenues pour la réalisation des travaux :

- Entreprise BAUDRY de La Boussac : préparation de l'aménagement, terrassement ;
- Entreprise BEREST T.P. : enrobé
- SYNCHRONICITY de GUIDEL (56520) : pour la fourniture et la pose du plateau multi-sports.

La mairie récupère une partie de la T.V.A. liée aux investissements, la dépense engagée pour la réalisation du projet est donc présentée en H.T.

DEPENSES			RECETTES	
EURL BAUDRY / LA BOUSSAC	Préparation du sol	5 438,00 € H.T	Subvention d'Équipement (Contrat de Territoire Communauté de Communes Baie du Mont Saint Michel) 70%	33 659,79 €
BEREST T.P. / BAGUER-PICAN	Enrobé sol	11 760,90 € H.T	Autofinancement 30%	12 520,87 €
SYNCHRONICITY / GUIDEL	Aménagement Espace Multisports	30 886,52 € H.T		
TOTAL		48 085,42 € H.T		48 085,42 €

Sur ce même espace qui n'attend plus que vous, il est désormais possible de pratiquer plusieurs sports :

Tennis, Basket, Hand, Volley, Foot, Badminton

La municipalité compte sur le civisme de chacun, afin de laisser cet endroit propre et sans dégradations.

Nouveau tracteur aux services techniques

Vendredi 27 mai en début de matinée, les représentants de la municipalité et les employés des services techniques ont réceptionné le tout nouveau tracteur acquis par la commune.

Ce nouveau tracteur, un John Deere 5100M de 100 CV, remplace l'ancien Renault de 2000 qui nécessitait de grosses réparations. Il servira entre autres à l'entretien de la voirie (fauchage) et sera équipé de l'épareuse achetée par la commune l'an passé.

Ce matériel a été livré par les établissements Lebaudy de Brécéy (50), concessionnaire John Deere. Son coût est de 53 800 € HT, soit 64 560 € TTC, dont il faut déduire la reprise de l'ancien d'un montant de 14 000 €.



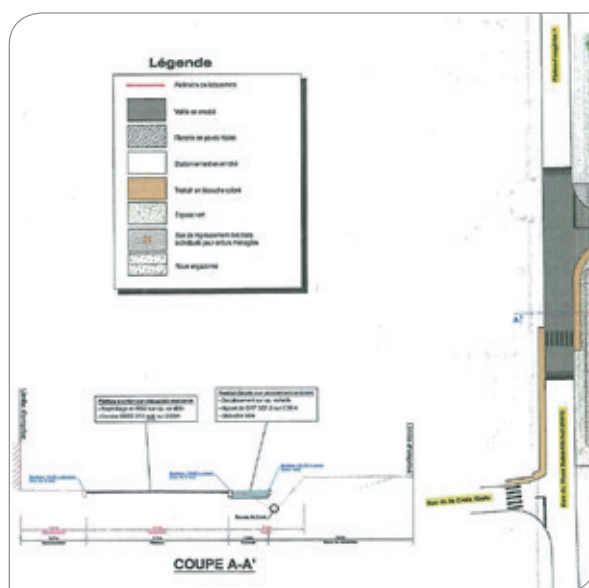
Travaux

Le conseil municipal a décidé de terminer l'effacement des réseaux et de renouveler l'éclairage public rue du Mont Saint Michel à la sortie de l'agglomération. Le chantier sera réalisé prochainement par l'entreprise ERS, sous maîtrise d'ouvrage du SDE35. Il en ressort un coût pour la commune de 20 500 €,

Il est également envisagé de procéder à l'extension de l'éclairage public jusqu'au garage automobile.

Une fois les travaux d'effacement effectués, il pourra être procédé par l'entreprise LEMEE à la création du plateau surélevé devant l'entrée du lotissement le Grand Plantis. Ce plateau sécurisera les entrées de la rue des Lilas et de la rue de la Croix Marie et limitera la vitesse des automobilistes rue du Mont Saint Michel.

La commune a bénéficié pour ce plateau d'une subvention de la réserve parlementaire de Monsieur le député, Thierry BENOIT, d'un montant de 10 000 €.



Lotissement «Le Grand Plantis»

Les premiers habitants du lotissement ont pris possession des 4 logements de La Rance en janvier 2016.



Il reste 7 lots à vendre au lotissement. Ils sont libres de constructeurs et prêts à bâtir. Surface des terrains de 425 à 544 m². Prix de vente : 48,50 € TTC le m².

Ne pas hésiter à se renseigner en mairie



Cimetière

Concernant le cimetière communal, les joints du mur ont été refaits sur le côté rue par l'association Pass'Emploi (anciennement AREP), association qui a effectué la rénovation des murs du jardin de la mairie.

Dans le cadre de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'association a également enlevé le sable des allées, puis posé une bâche géotextile et des graviers en remplacement.



DU NOUVEAU À LA BOUSSAC

Coopérative Garun-La Paysanne

Édifice historique de la Coopérative, le magasin Garun-La Paysanne de La Boussac bénéficie pour la première fois d'une enseigne « Gamm Vert Village ». Il devient ainsi le septième magasin sous cette franchise. L'inauguration a eu lieu le vendredi 3 juin 2016.

Le magasin possède des rayons jardin, potager, animaux, vêtements et chaussures, petit bricolage et terroir.



29 rue du Mont Saint Michel 35120 La Boussac
02 99 80 00 78

Frédérique COTTEREAU La valise créative

3, Le Buat - 35120 La Boussac

Tél : 06 79 82 25 16

frederique.cottureau@gmail.com

www.frederique-cottureau.fr

Facebook : La valise créative

La valise créative c'est : mes créations et un accompagnement à la création.

Axe 1

CRÉATION DE DÉCORATION PERSONNALISÉE

Je réalise sur commande :

Relooking de mobilier

Réalisé selon différentes techniques, afin de personnaliser ou de modifier l'aspect de meubles anciens (de différents matériaux) ou d'huissieries. Prestation généralement proposée aux particuliers, dans un rayon de 30 kilomètres, autour de La Boussac.

Portraits animaliers :

Passionnée par la représentation de l'animal, je réalise à partir de photographies des tableaux s'approchant au plus près du réel pour retranscrire l'identité de l'animal représenté. Réalisation à offrir ou à intégrer dans votre décoration.

La nature en tableaux

Réalisation sur commande : pour votre décoration ou pour offrir lors d'anniversaires, de mariages ou de départs en retraite...

Tableaux chamaniques

Réalisés à l'issue de séances de constellations familiales. Ils sont proposés aux participants à ces ateliers, dans le cadre d'un partenariat avec la personne qui anime ces séances.

Fresques

Réalisées en intérieur ou en extérieur protégées, auprès de particuliers, de collectivités ou dans le cadre de projets associatifs.

Le petit plus

Impressions de mes créations sur tissus ou autres supports (coussins, chaises, papeterie ...).

Axe 2

ANIMATIONS CRÉATIVES ET ARTISTIQUES.

L'originalité de ma démarche : je suis une artiste peintre qui accompagne à la création par l'animation d'ateliers «Do it yourself» entre amis, voisins etc... , au domicile des clients ou chez des professionnels.

Différents supports (papier, carton, textiles) et thématiques mettent à l'honneur l'Art et le recyclage (comme par exemple : fabriquer des meubles en carton, apprendre les techniques du mail 'art, tricoter, broder, « scraping »...).

Ces ateliers sont proposés pour surprendre et apprendre. Comprendre des techniques dans le domaine des arts plastiques pour entreprendre, créer dans le plaisir de la relation à soi et vers les autres.

STAGES « MOBILIER EN CARTON », DE 2 JOURS SONT PRÉVUS À LA BOUSSAC

- 30/31 juillet
- 4/5 ou 20/21 août
- 3/4 septembre

ATELIERS « MOBILIER EN CARTON »

Au Maxlou-en à Pleine-Fougères, les samedis de 10 à 12 h.

(Sur inscription – 8 personnes maximum) à partir du 17 septembre 2016.

Repas du CCAS

Dimanche 28 février 2016, à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, 89 habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif : le banquet des aînés. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. Le Maire, Madame Odile MABILE et tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation.



L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas. Pour la première fois, une animation de qualité assurée par le groupe de chanteurs «les Compagnons» de Dol de Bretagne a permis de maintenir une belle ambiance.

Au cours de cette journée conviviale, le maire, Madame Odile MABILE, a remis un cadeau aux doyens présents au repas : Monsieur GENOUVRIER André et Madame MINIAC Marie.



Portage colis CCAS

Les aînés de plus de 85 ans qui n'ont pas participé à cette journée, non inscrits au banquet, se sont vus remettre un colis gourmand par les membres du CCAS.



Fêtes des Mamans

Le samedi 28 mai 2016, une cérémonie municipale a réuni les familles d'enfants nés entre juin 2015 et mai 2016 afin de célébrer la fête des mères. Madame le maire accompagnée des membres du Conseil Municipal et du CCAS a souhaité la bienvenue à toutes et à tous petits et grands pour ce moment privilégié de l'année qui est la fête des Mères. Depuis juin 2015, il y a eu 15 naissances (9 filles et 6 garçons). Madame le maire a souligné le rôle primordial des parents et notamment des mamans qui doivent accompagner leurs enfants en les aidant à devenir à leur tour des hommes et des femmes responsables ; rôle de protection, d'éducation, de transmission des règles de vie en société.

Madame le Maire s'est réjouie de constater que plusieurs familles se sont installées à La Bousac, soit en achetant une maison à rénover ou en faisant une construction.



Nous leur faisons bon accueil. Nous espérons qu'ils vivront paisiblement chez nous.

A l'issue de la cérémonie, une fleur a été offerte à chaque maman, suivie du verre de l'amitié.

107 ans de Mme PAPAIL

Le 18 juin, Madame le Maire accompagnée des membres du Conseil Municipal et du CCAS a reçu Madame Anne-Marie PAPAIL à l'occasion de son 107ème anniversaire. Entourée de ses proches, de cinq générations, Anne-Marie PAPAIL a reçu de la municipalité un arbre. Née le 14 juin 1909, elle est native d'Epiniac. A 32 ans, elle s'installe dans une ferme à La Boussac, à Ville-Cavou, avec son époux. Elle donne naissance à quatre enfants, d'où sont nés dix petits-enfants, vingt arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petites-filles. Elle habite toujours dans le même village, cela fait 75 ans. La devise de la doyenne est de « ne jamais se laisser abattre et on y arrive ! ». Elle l'a appliquée longuement en trayant ses vaches à la main jusqu'à 80 ans et en s'occupant de son potager jusqu'à 94 ans. Son secret de longévité : jamais d'excès, manger les produits de la ferme, du jardin, boire un peu de cidre comme autrefois, qu'elle boit toujours, un grog comme remède et du chocolat comme gourmandise. ». Le projet d'Anne-Marie ? Atteindre 110 ans et au-delà !

La doyenne est la mascotte des habitants, avec son conscrit André RACINE, âgé seulement de 106 ans et demi ! Nous leur souhaitons de continuer à vivre paisiblement entourés des leurs.



LES CLASSES 6

Le repas aura lieu le 11 septembre 2016 à la salle des fêtes de La Boussac. Merci de vous inscrire avant le 28 Août 2016 auprès de :

Mme GUERIN Annick 02.99.80.02.26

Mme CHAPRON Régine 02.99.80.18.81

M PIGEON Bernard 02.99.48.12.38

M TANGUY Rémi 02.99.80.01.86.

M LEVEL Jean 02.99.80.02.47

Noces d'Or Monsieur et Madame CITRE

Le samedi 23 avril à la mairie, Lucienne et Alain CITRÉ se sont présentés devant Madame Odile MABILE, Maire, pour célébrer leurs noces d'or. Lucienne et Alain se sont mariés le 23 avril 1966. Ils ont tenu une boucherie charcuterie jusqu'en 1980 dans le bourg de LA BOUSSAC puis se sont consacrés uniquement aux marchés jusqu'à leur retraite en 2003 à LA BOUSSAC. Parents de Karine et Manuella et Grands parents de Lucas, Hugo et Enzo, ils s'adonnent toujours à la charcuterie pour le plus grand plaisir de leurs proches et au jardinage quand ils ne sont pas par monts et par vaux avec leur camping-car. Longue vie aux jubilaires.



Médaille d'honneur du travail Argent

Monsieur VETTER Yannick

6, La Ville Hue

35120 LA BOUSSAC

Magasinier Cariste

Médaille d'honneur agricole Or

Madame GEDOUIN Jeanine née MARIE

10, rue de la Gare

35120 LA BOUSSAC

Conseillère clientèle « particuliers »



VIE ASSOCIATIVE

Amicale Laïque de La Boussac

Le 19 mars dernier, l'Amicale Laïque a organisé la soirée réunionnaise. Vous étiez près de 300 personnes présentes à faire de ce moment convivial un rendez-vous incontournable à la Boussac.

Nous vous remercions de votre participation et souhaitons vous retrouver l'année prochaine.

Nous avons organisé la fête de l'école le 11 juin, les enfants nous ont fait un beau spectacle et ils ont pu s'amuser aux différents stands proposés.

Nous remercions les parents de leur venue et de leur aide pour la préparation et le déroulement de cette journée.

Nous vous retrouverons début septembre pour l'assemblée générale, en attendant cette date, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

L'équipe des amicalistes



Anciens Combattants et Veuves de La Boussac - Section locale

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 30 janvier 2016. Le bureau est resté inchangé. L'association compte désormais 23 adhérents dont 10 citoyens de la paix. Nous remercions ces derniers qui souhaitent perpétuer le devoir de mémoire dans la commune. Les nouvelles recrues sont toujours les bienvenues.



La section a participé le 8 mai au 71^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Après le dépôt des traditionnelles gerbes de fleurs au pied du monument au nom de la commune et au nom de l'association, Madame le Maire a donné lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants. Le verre de l'amitié offert par la municipalité clôturait cette manifestation. L'association remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette commémoration.

Nous vous donnons rendez-vous le **11 novembre 2016** pour la commémoration de la fin de la première guerre mondiale et le centième anniversaire de la bataille de Verdun.

Nous vous souhaitons le bureau et moi-même à toutes et tous un très bel été.

Le Président



Quasimodo

La course cycliste a eu lieu le 3 avril 2016. Le comité des fêtes de La Boussac est très satisfait de la course cycliste qui s'est déroulée avec 85 coureurs au départ sur le circuit. Le beau temps était au rendez-vous et de nombreux spectateurs étaient présents sur la ligne de départ et d'arrivée ainsi que sur le circuit pour les encourager.

Le vide grenier du 8 mai 2016 a été un succès pour le comité des fêtes. La satisfaction a été au rendez-vous des cinquante exposants et des nombreux acheteurs.



Le président et toute son équipe vous donne rendez-vous avec la mairie le :

- **13 juillet 2016 : bal et feu d'artifice**
- En espérant voir de nombreux boussacais**
- **Le 27 novembre 2016 : Bourse aux vêtements et aux jouets au profit du Téléthon.**



Club de l'amitié LA BOUSSAC

Composition du conseil d'administration :

- Président : Monsieur ROUX Alphonse,
- Vice président : Monsieur MELLIER Bernard,
- Trésorière : Madame PIGEON Alice,
- Trésorier adjoint : Monsieur DESLANDES Raymond,
- Secrétaire : Madame LALOY Michèle,
- Secrétaire adjoint : Monsieur GÉDOUIN Claude.
- Membres : Monsieur DROUYER Victor, Monsieur LAVOUÉ Albert.

Pour plus d'informations, adressez-vous aux responsables.

Vacances 2016

Nous avons passé une semaine à Huby St Leu en Baie de Somme du 12 au 19 avril 2016, où nous avons pu apprécier les excursions ainsi que les animations à l'hôtel. 60 personnes ont pu en profiter. Nous avons découvert aussi la région du Nord que nous ne connaissions pas. Le programme était le suivant : une journée à Bruges (Belgique) visite d'Arras, Saint-Omer avec ses marais de 7000 hectares et 700 Kms de canaux, que l'on a parcouru en bateau, Le Touquet, Montreuil sur Mer, le Cap Gris Nez et le Cap Blanc Nez, La Baie de Somme, Le Tréport, le cimetière Canadien de Vimy, Notre Dame de Lorette, une mine de charbon, Hesdin, Saint-Valéry, la pointe du Hourdel, visite du musée de l'abeille ses spécialités etc. Chacun a vécu une excellente semaine de vacances avec le beau temps et le ciel bleu quasiment tous les jours. Une très bonne ambiance était au rendez-vous tout le long du séjour.

Prochaine sortie à Ploumanac'h : 100 personnes sont inscrites pour cette sortie 50 pour le 17 juin et 50 pour le premier juillet.

Les Activités.

Le club se réunit deux fois par mois, pour jouer aux cartes et au scrabble. Nous avons aussi d'autres activités telles que la gymnastique douce pour senior dispensée par une professionnelle agréée à l'annexe de la salle Serge Gas Pleine Fougères, les travaux manuels tous les lundis de 14 h à 17 h. à la communauté de communes salle des Hermelles à Pleine Fougères (broderie, tricot, peinture sur toile, tissu, soie, carte postale en 3D, ciselage de parchemin, etc.)

Il y a aussi les après-midi récréatives (danse entièrement gratuite) et le Gai-savoir (d'inspiration de questions pour un champion) avec des questions à la portée de tous. Venez découvrir ces moments. Rien à gagner mais rien à perdre.

Date à retenir :

Le samedi 15 octobre 2016 - Repas annuel avec ANIMATION SPECTACLE MUSICAL.

Pour le conseil d'administration. Alphonse Roux.



BRIN DE CAUSETTE.

10 ans depuis mars dernier que Brin de Causette se réunit le dernier mercredi du mois.

Toutes les bénévoles constatent qu'au fil des mois le groupe s'agrandit.

Nous avons ouvert un pôle jeux pour celles qui le souhaitent.

Régulièrement je fais intervenir un mois sur deux environ, une personne pour venir animer (bénévolement) notre Brin de Causette sur des sujets variés.

En mars dernier, M. ARIAS José, kinésithérapeute est venu à notre groupe pour nous sensibiliser sur notre façon de se tenir assis, se lever, porter une charge, l'activité physique, comment éviter les chutes..., et le débat qui s'en est suivi était très riche et convivial autour d'un dessert.



En mai dernier, Clarisse SEGURA, qui a rejoint notre groupe de bénévoles, nous a appris à faire de l'origami (pliage de papier)

Dès le mois d'octobre, nous avons le projet de réaliser pour Noël : guirlandes, boules, cadeaux personnalisés, Décopatch (habillage boîtes et divers objets en bois) avec Clarisse qui a beaucoup d'idées et, elle saura s'adapter à chaque personne pour que ces activités soient aussi ludiques.

En septembre, nous fêterons les 10 ans de Brin de Causette. Des projets sont en cours de discussion pour cet anniversaire qui se tiendra comme toutes nos rencontres le dernier mercredi du mois soit **le mercredi 28 septembre à 14H30**, à la Mairie.

L'occasion est propice pour ceux et celles qui souhaitent faire un brin de causette et passer un après-midi sous le signe de la bonne humeur, de prendre le chemin de la Mairie et de venir au 2ème étage (avec ascenseur). Si vous souhaitez nous pouvons venir vous chercher à votre domicile.

Merci de me prévenir au 02 99 80 05 38.

Avec toujours le maître mot : GRATUITÉ.

Pierrette, Annick, Clarisse, Marie France,
Marie Thérèse.

Liens d'Amitiés - LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

Le repas choucroute du 6 mars dernier s'est déroulé avec succès : plus de 200 personnes présentes à la salle des fêtes. Nous remercions tous les bénévoles qui ont permis cette réussite.



Les membres de l'association préparent la venue de nos amis belges les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2016. Les familles d'accueil sont désormais au complet et un programme riche a été élaboré pour ce séjour dont voici le résumé :

- vendredi 1^{er} juillet à 18h : réception officielle de la délégation belge d'Oordegem à la mairie.
- samedi 2 juillet à 18h30 : concert gratuit de 27 musiciens belges au jardin du Belvédère à Roz sur Couesnon



- Dimanche 3 juillet à 10h30 : concert gratuit dans le jardin derrière la mairie de La Boussac.

Nous comptons sur la présence nombreuse des boussacais au concert du dimanche. Vous êtes les bienvenus.

Ces animations ont pour but de renforcer nos liens avec la commune belge d'Oordegem.

Le bureau vous souhaite un bel été 2016

Association paroissiale LA BOUSSAC - BROUALAN - TRANS LA FORET

Les 60 ans de la Kermesse de Landal (créée en Aout 1956) le dimanche 7 août 2016

La journée débutera par une messe célébrée à 11h30 près de la Chapelle suivie du repas traditionnel servi à 12h30.

A partir de 15h00, après-midi dansant de plein air sur parquet.

Entrée gratuite : Danse pour tous - Jeux divers - Crêpes - Buvette - Loterie

Date à retenir :

Repas de la Sainte Cécile Dimanche 20 novembre 2016 - 12h30 à la salle des fêtes



Le Théâtre de la Baie BILAN DE L'ANNEE AU THEATRE DE LA BAIE

C'est un bilan très positif que nous pouvons faire au théâtre de la Baie. Ce fut une saison dynamisante, riche en bons moments, en représentations et en rencontres.

Le week-end théâtre organisé par l'association le 21 et 22 avril dernier à Trans la forêt a été une réussite au niveau de l'ambiance, de la qualité des spectacles proposés et du nombre d'entrées (250 spectateurs sur le week-end).

Les 3 groupes enfants et le groupe de collégiens ont mené à bien leurs projets.

Les collégiens ont fait deux représentations de leur pièce « Silence ça tourne » et ont remporté le 2ème prix du Jury au festival Arkanscen, un festival régional qui accueille des troupes au niveau national.

Les 2 groupes d'enfants des ateliers de Pleine-Fougères ont joué leurs créations le vendredi 10 juin à 20 heures à la salle polyvalente de Sains.



Le groupe de Roz/Couesnon, a joué son spectacle le vendredi 24 juin à 20h30 au patronage de la commune.

Les deux groupes d'enfants 8-12 ans de Pleine-Fougères et Roz sur Couesnon, ont pu bénéficier d'une sortie au Théâtre Chateaubriand à Saint Malo le mercredi 20 avril. Ils y ont découvert les Fables de la Fontaine.

- Des ateliers Théâtre forum sur le thème du harcèlement, ont été organisés au collège François Brune. Sur 2 mardis matin, tous les élèves du collège ont participé à des saynètes en réagissant sur les différentes situations.
- La troupe des adultes a tenu régulièrement des représentations depuis le mois de Janvier. Ils ont joué 5 fois, leur dernière pièce « Danger Public » de Frédéric Sabrou ainsi que leur création autour des 7 pêchés capitaux. Ils ont fait deux dernières représentations de « Dormez je le veux » de Georges Feydeau, pièce qu'ils jouaient depuis 2 ans.
- Ils ont également participé au festival Arkanscen, avec la pièce « Danger Public » et l'un des acteurs, Alain Costard a reçu le prix coup de cœur du jury en tant que comédien.

Beaucoup de projets sont à venir pour l'ensemble de l'association.



J'ai deux notes à vous dire

Le 3 avril, dans la salle des fêtes, avait lieu le 1^{er} concert des professeurs de l'école de musique J2n. Ainsi, Laurent TOSTAIN à la guitare, Frédéric BRÉGÜE à la batterie et Amaury ROSA de POULLOIS au piano synthé ont joué ensemble pour la première fois. Quelques grands élèves se sont joints à la scène, au chant et à la guitare : Martine BARBIER, Stéphane PAIN et Emmanuel DUNAS. Ce premier concert a réuni un large auditoire très enthousiaste. Les enfants étaient intrigués de voir leurs professeurs à l'ouvrage. Belle ambiance à la fois amicale et familiale. C'est sûr : l'année prochaine on recommence.



Association «En Couleurs»

Cours collectifs d'entraînement à la pratique de la sophrologie 2016-2017

Pour la quatrième année consécutive, l'association «En Couleurs» propose en septembre prochain des cours hebdomadaires d'entraînement à la pratique de la sophrologie.

Pratiquer la sophrologie c'est tout d'abord se donner la possibilité de se poser un temps, s'extraire du « faire », pour revenir à soi en conscience, reprendre contact avec toute les dimensions de son Être, être à l'écoute de soi pour apprendre à mieux se connaître.

Une pratique régulière permet d'apprendre à repérer ses limites, mieux gérer son stress, ses émotions, apaiser l'agitation du mental que bien souvent nous subissons.



Mettre en pratique au quotidien les outils que propose la sophrologie, c'est se donner la possibilité de « redevenir maître à bord », se positionner autrement dans notre vie en améliorant sa capacité à vivre l'instant présent, en favorisant une pensée plus positive, en mettant plus de justesse dans sa relation au monde. C'est aussi agir positivement sur sa santé.

Pour la rentrée prochaine :

- **Les cours à La Boussac sont maintenus le jeudi soir, de 18h15 à 19h15 - Salle des Associations (place de l'église).**
- A noter que **les cours qui avaient lieu jusqu'à présent à Sains le mardi se feront désormais à Dol.** Le jour, le lieu et l'heure vous seront confirmés début septembre.
- Pour les personnes qui ont une pratique déjà avancée de la sophrologie et qui souhaitent aller plus loin, **un groupe avancé est mis en place à partir de septembre à Dol.** Le jour et l'heure vous seront là aussi confirmés début septembre.

Rendez-vous au forum des Associations de Pleine-Fougères à la rentrée.

Les séances commencent à la mi-septembre et suivent le calendrier scolaire.

Possibilité d'intégrer les cours tout au long de l'année.

Séance découverte gratuite et recommandée.

L'association propose un forfait de 12 séances pour commencer puis possibilité de basculer sur le forfait annuel (environ trente séances).

Pour toute information complémentaire, prendre contact au 06 17 36 34 89.

Gallo'thèque La Boussac



C'est maintenant parmi une soixantaine de Dvd que vous pouvez faire votre choix à la Gallo'thèque

Lieu Accessible

L'entrée est libre pour tous, inscrits ou non, pour venir feuilleter, lire.

Nous disposons de livres, dvd, mais également de revues et journaux, que l'on peut emprunter ou consulter sur place (coin lecture avec fauteuils).

Pour emprunter, l'adhésion est nécessaire : 2€ par an et gratuit pour les moins de 18 ans

Les dernières animations



30 personnes à l'atelier Jeu le 27 avril 2016



21 personnes pour le spectacle Silensophone le 30 avril 2016.



320 personnes pour le spectacle de Guillaume Bats le 2 avril 2016.

Prochaine animation

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE - Sougeal
Balade contée « Sauve qui peut ! »

Pierre Desvigne – Compagnie Le Caillou
Rendez-vous à 15h à l'église de SOUGEAL
Gratuit



Lors de cette balade, vous profiterez de contes traditionnels, modernes, rythmés et musicaux. Prendre les jambes à son cou, la poudre d'escampette, serrer les fesses, autant d'expressions qui accompagneront ces histoires avec humour et légèreté. Il y aura des rebondissements torrides, des dérapages incontrôlés et des fins qui restent sur leur faim. Des sagesses et des drôleries, des peurs et des éclats de vie à partager en famille. Contes loufoques tout public à partir de 7 ans.

Lieu de repli en cas de pluie : salle des fêtes de Sougeal.

Appel à bénévoles

La Gallo'thèque est toujours à la recherche de bénévoles, toutes les compétences sont les bienvenues pour :

- Couvrir les livres
- Tenir une permanence
- Préparer, proposer et animer des animations, en fonction de vos envies et de vos disponibilités
- Préparer l'informatisation de la Gallo'thèque

Renseignements auprès des bénévoles de la Gallo'thèque

RENSEIGNEMENTS

Horaires d'ouverture

Mercredi 10h30-12h30

Vendredi 16h30-18h30

Horaires pour les mois de Juillet et Août

Mercredi 10h30-12h

Vendredi 17h30-18h30

Contacts de la Gallo'thèque

02 23 15 60 11

mail : gallothequelaboussac@orange.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : LE PROGRAMME CONTINU

La Communauté de Communes Baie du Mont Saint-Michel poursuit son programme de subvention en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour aider financièrement et accompagner les propriétaires des dispositifs d'assainissement non-collectif classés en risque sanitaire avéré.

En 2016, les aides sont révisées à la hausse pour atteindre un montant de 60 % du coût de l'opération plafonnée à 8 500 € par ouvrage, soit 5 100 € maximum.

Ce projet étant limité dans le temps, nous invitons les personnes éligibles à prendre contact au plus vite avec le service assainissement non collectif de

la Communauté de Communes afin de convenir d'un rendez-vous gratuit et sans engagement, où il sera l'occasion de vous présenter le programme en détail et de répondre à vos interrogations.

En moins d'un an, 40 personnes ont ainsi pu réhabiliter leur installation en profitant des aides. Si vous êtes concerné, lancez-vous !

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le service Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes. Blandine Cabrol – Chargée de mission Réhabilitation Assainissement Non Collectif : 02 99 48 79 55 ou anc@cdc-baiedumontsaintmichel.fr

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE La Communauté de Communes s'organise

Que faire après la détection présumée d'un nid de frelon asiatique ?

Le signalement est impératif...

1 -J'appelle ma mairie ou le service environnement de la Communauté de Communes.

2 - La mairie ou le service environnement de la Communauté de Communes procède à l'identification de l'espèce.

3 - La Communauté de Communes organise la destruction du nid (prise en charge à 100% par la collectivité).



ATTENTION : En présence d'un nid de frelon asiatique, ne jamais entreprendre de le détruire seul. Cette démarche doit être réalisée par un professionnel.

Mairie : 02.99.80.01.23 - Communauté de Communes : 02.99.48.53.53

Tarifs location salle des fêtes

	Associations Communales + cantonales	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (en plus)
Petite salle ½ journée	67 €	136 €	210 €	29 €
Petite salle journée entière	100 €	194 €	292 €	44 €
Salle entière ½ journée	100 €	194 €	292 €	44 €
Salle entière journée entière	137 €	278 €	418 €	56 €
Fourneaux	44 € (43 €) par journée d'utilisation			
Vin d'Honneur	55 € (54€) quelque soit le demandeur			
Loc. vaisselle	Forfait de 50 € (49 €)			
Sonorisation	23 € (22,50 €) gratuit pour les associations communales			

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant. Le jeune doit se présenter à la mairie de domicile, muni de sa carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION :

Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Désormais, seuls les documents suivants permettent aux administrés de justifier de leur situation vis-à-vis du service national lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans (dossier auto-école, inscription au baccalauréat

et aux examens de diplômes professionnels CAP, BEP, BAC Pro,...concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la gendarmerie) :

- le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté,
- l'attestation individuelle d'exemption de participation à la journée défense et citoyenneté.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

UN RECENSEMENT TARDIF :

C'EST UNE CONVOCATION TARDIVE A LA JDC

C'EST L'IMPOSSIBILITE DE S'INSCRIRE
A UN EXAMEN

C'EST UNE NON-INSCRIPTION AUTOMATIQUE SUR
LES LISTES ELECTORALES

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit pour l'été 2016 et le jury passera dans le courant de l'été chez les personnes ayant fait la démarche de s'inscrire en mairie. Il est possible de concourir à deux catégories : jardins et façades.

RAMASSAGE DES FERRAILLES

Le ramassage aura lieu dans tous les hameaux de la commune les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 novembre.

Le ramassage dans le bourg sera le mercredi 16 novembre.

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSISTANTS MATERNELS

La liste est disponible à la mairie ou sur www.assistantsmaternels35.fr.

RAPPEL

HORAIRES DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

Lundi - Mercredi - Samedi
9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
Novembre, Décembre, Janvier, Février
9h00 à 12h30 – 13h30 à 18h00
Tous les autres mois

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour les congés d'été, l'agence postale communale de La Boussac sera fermée du lundi 1^{er} août au vendredi 19 août 2016 inclus.

Merci de bien vouloir s'adresser au bureau de poste de Dol de Bretagne durant cette période.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Le délai actuel de traitement des cartes nationales d'identité est actuellement de 11 semaines.

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours le jeudi 1 ^{er} septembre 2016
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017
Vacances d'Hiver	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017
Vacances de Printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017
Vacances d'Été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017

Marie POUJOL – Chiropracteur



**3, rue de la Croix Desilles – CAP SUD
Bâtiment B (2ème étage)
35400 SAINT-MALO
02.99.81.15.82**

Diplômée de l'institut Franco-Européen de Chiropraxie de Paris, après 6 années d'études, Marie POUJOL s'est installée à Saint-Malo début mai 2016.

Cette jeune Chiropracteur, passionnée par son métier, vous accueille à son cabinet pour traiter les dysfonctionnements du squelette et leurs conséquences.

La chiropraxie est une thérapie manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres. Cette pratique convient à tous, quel que soit l'âge, pour les enfants de la naissance à l'adolescence, pour les adultes particulièrement les actifs, les sportifs, les femmes enceintes et les seniors.

Elle agit sur de nombreuses pathologies de votre corps : cervical (torticolis, entorse cervicale, céphalées, migraines, vertiges...), dorsale (douleur entre les omoplates, névralgies intercostales...), lombaire (lumbago, sciatique, hernie discale, cruralgie...), membres supérieurs (entorse, tendinite, canal carpien, névralgie cervico-brachiale...) ou inférieurs (arthrose, tendinite, entorse...). Si vous vous reconnaissez dans une de ces pathologies, Marie POUJOL consulte du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Un chiropracteur est un thérapeute de première intention qui vous permet de le consulter directement sans devoir passer par votre médecin traitement.

RENSEIGNEMENTS UTILES



Agence postale communale		02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		
Déchetterie		02 99 48 54 96
Cabinet médical		02 99 80 01 89
Docteur DAVAINÉ Docteur MARIO		
Pharmacie		02 99 80 02 69
M. et Mme POUJOL		
Cabinet infirmier - 12, rue de Fougères		02 99 80 03 46
Mme BRARD-PARIS Chantal Mme PARISOT-DAUDIBON Marie Mme BERNAT-NERAMBOURG Sonia Mme MONVOISIN Emmanuelle		
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole		06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline		
Cabinet kinésithérapeute - 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
Ecole publique (maternelle et primaire)		02 99 80 02 66
Directrice Mme PIOT		
Pompiers		18
Gendarmerie		17
Dol de Bretagne		02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
Pleine Fougères		02 99 48 60 14
Lundi et mercredi	de 8h00 à 12h00	
Samedi	de 14h00 à 18h00	

AGENDA 2016

2^{ème} SEMESTRE 2016

Dates	Evènements
13 Juillet 2016	Comité de la Quasimodo et Commune Feu d'artifice et Bal
7 Août 2016	Kermesse de Landal
11 Septembre 2016	Les Classes 6 - Repas
24 Septembre 2016	Repas cantonal des aînés ruraux
15 Octobre 2016	Club de l'Amitié Repas annuel avec Animation Spectacle Musical
14, 15 et 16 novembre 2016	Ramassage des ferrailles
20 Novembre 2016	Repas de la Saint Cécile
27 Novembre 2016	Comité de la Quasimodo Bourse aux vêtements et aux jouets